



FORMATIONS DIPLOMANTES

BREVET DE MAITRISE (B.M.) COIFFURE en formation continue

OBJECTIF

- Obtenir un diplôme de niveau III (équivalent Bac+2, inscrit au RNCP*) pour valider la reconnaissance officielle de ses compétences professionnelles, l'aptitude à manager et gérer une entreprise, la qualification comme Maître d'Apprentissage et le titre de Maître artisan.

PROGRAMME

- **Module A · Fonction entrepreneuriale 49 h**
Objectif : connaître les acteurs économiques et institutionnels en adoptant des techniques de communication adaptées et ciblées
 - **Module B · Commercial 56 h**
Objectif : analyser l'environnement et les outils commerciaux de l'entreprise et maîtriser les techniques de vente et d'après vente
 - **Module C · Gestion financière et économique de l'entreprise artisanale 84 h**
Objectif :
 - . Élaborer et équilibrer un plan de financement, un compte de résultat et un bilan
 - . Analyser la santé de l'entreprise et proposer des actions de développement
 - **Module D · Ressources Humaines 56 h**
Objectif :
 - . Recruter et manager le personnel en intégrant les principes du droit du travail
 - . Savoir communiquer, analyser les dysfonctionnements dans l'entreprise et résoudre des situations complexes
 - **Module E · Maître d'Apprentissage 42 h**
Objectif : se doter d'outils méthodologiques et pédagogiques pour encadrer un apprenti
 - **Module F · Anglais 42 h**
Objectif : correspondre et converser au quotidien dans le milieu professionnel
 - **Module Professionnel 120 h**
Objectif : renforcer les compétences techniques indispensables à la réalisation de prestations ou de créations de haut niveau
Contenu :
Appliquer les produits en mettant en œuvre les techniques appropriées.
Colorer, uniformiser, mécher la chevelure.
Réaliser une coupe, un coiffage, une mise en boucles et un chignon, monter des postiches.
Réaliser une permanente sur toute la longueur de la chevelure pour tous types de coiffure.
Réaliser un défrisage/lissage sur tous types de longueurs.
Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité.
- **PREREQUIS**
Titulaire du Brevet Professionnel Coiffure.
- **PUBLIC**
Chefs d'entreprises, salariés.
- **MODALITES PEDAGOGIQUES**
- Formateurs spécialisés
 - Évaluations des acquis en cours de formation et examens à la fin de chaque module de formation.
 - Supports de formation fournis.
- **DUREE**
Le lundi. En 24 mois, ou selon son rythme et ses besoins.
- **LIEU**
TOULOUSE

* RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles